

Communiqué

Hépatite C : la guerre des prix se poursuit aux dépens des patients

Zurich, 10 janvier 2017. Un nouveau médicament a été autorisé en début d'année pour le traitement d'une hépatite C chronique. Comme on vient de l'apprendre, l'autorisation a été limitée à une année. Voilà qui pourrait même mettre les soins en péril.

Un autre médicament contre l'hépatite C, Eplusa, a été autorisé en Suisse au 1^{er} janvier 2017. Vu son prix élevé de 60'000 francs, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a limité sa prescription, comme il l'a fait pour de précédents traitements. Ainsi, le nouveau médicament n'est disponible que pour les patients dont la maladie du foie progresse. La limitation à un type de virus constitue un obstacle supplémentaire : Eplusa ne peut être utilisé que dans le cas du génotype 3, bien qu'il puisse agir contre toutes les six variantes connues du virus.

Comme on vient de l'apprendre, l'autorisation n'est par ailleurs valable que jusqu'à la fin de l'année. D'ici là, le fabricant Gilead doit soumettre une nouvelle demande à l'OFSP pour ce médicament. L'admission d'autres médicaments par les caisses-maladie arrive aussi à échéance cette année : en août dans le cas du médicament Harvoni et en septembre pour Sovaldi.

La situation actuelle en matière de médicaments contre l'hépatite C devient de plus en plus confuse. Les nombreux obstacles à la prescription entravent l'accès aux médicaments. En outre, ces médicaments risquent de ne plus être tout à coup sur le marché – si l'OFSP et les sociétés pharmaceutiques n'arrivent pas à s'entendre dans leurs négociations à l'expiration du délai imparti pour l'autorisation.

Ce sont les patients qui en font les frais. Aujourd'hui déjà, un nombre croissant d'entre eux se rabattent par exemple sur l'Inde où ils achètent des préparations fabriquées sous licence. Leur coût est très nettement inférieur. Toutefois, les personnes concernées doivent payer ces médicaments de leur poche. Si elles ne disposent pas des 1500 francs que coûte environ le traitement, elles doivent continuer de vivre avec la maladie. La médecine à deux vitesses est déjà une réalité.

Il est urgent de mettre un terme à cette guerre des prix indigne entre l'OFSP et l'industrie pharmaceutique. Les deux parties sont ici sollicitées : il faut à la fois une stratégie commune bénéficiant du soutien de tous les milieux impliqués et une baisse des prix.

Contact :

PD Dr Philip Bruggmann, directeur Stratégie hépatite suisse, p.bruggmann@arud.ch

Bettina Maeschli, Communication Stratégie hépatite suisse, b.maeschli@arud.ch, tél. 076 412 33 35

Le réseau Stratégie hépatite suisse

Le réseau Stratégie hépatite suisse réunit plus de 80 personnalités du milieu médical, de l'économie, des organisations de patients, des assureurs ainsi que des autorités politiques, œuvrant à titre bénévole. Il a vu le jour au début de l'année 2014 et il est soutenu par des organisations de médecins et une organisation de patients. Le réseau a mis au point une stratégie et s'est fixé pour objectif d'éliminer l'hépatite virale d'ici 2030. www.hepatite-suisse.ch.

Marche à suivre pour commander des produits sous licence

Le réseau Stratégie hépatite suisse met à disposition sur son site une marche à suivre pour commander des produits sous licence. Cela permet de garantir que les médicaments seront obtenus via un canal sécurisé. Pour plus d'informations : <http://www.hepatitis-schweiz.ch/fr/achat-de-medicaments-en-ligne>